République Française
Département du Val d'Oise
Canton de L'Isle-Adam

Envoyé en préfecture le 19/09/2025
Reçu en préfecture le 19/09/2025
Publié le
ID : 095-219500584-20250918-2025_49-DE

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 18 septembre 2025

Date de la convocation
10/09/2025

Date d'affichage
10/09/2025

Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal : 23

En exercice : 22

Le dix-huit septembre de l'an deux mille vingt-cinq à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : **14 -** Olivier ANTY, Véronique APPOLONUS, Nathalie BAHLIL, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Céline FOURQUAUX, Anne-Marie GALLIMARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Sandra ORLUC, Dorothée OULIE, Nicolas TAGUAY,
Formant la majorité des membres en exercice.
Absents : 6 - Lisa CODET, Virginie COUTINHO, Carine FRAISSE, Ronald GEORGES, Sayed RUNJANALLY, Sylvia WARNER

Absents donnant pouvoir : **2 -** Elodie ALBENDIN à Stéphane LACOSTE, Maryline GIRARD à Denis DUBOSQUELLE,

Secrétaire de séance : Nicolas TAGUAY

******

Réf : CM 2025 - 49

OBJET : Création d'un poste d'Adjoint technique territorial, à temps complet.

Pour : 16
Contre :
Abstentions :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Publication ou notification du : 19 SEP. 2025

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service (besoin de renfort du fait de l'augmentation des effectifs en restauration scolaire), de modifier le tableau des emplois, afin de permettre le recrutement d'un agent à compter du 1er octobre 2025, sur un emploi non-permanent « Accroissement temporaire d'activité ».

Le Maire propose à l'assemblée délibérante la création d'un emploi d'Adjoint technique territorial à temps complet, pour assurer les missions d'agent de restauration.

Cette modification du tableau des emplois est préalable au recrutement qui interviendra le 1er octobre 2025.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE :

- La création, à compter du 1er octobre 2025, d'un emploi non-permanent à temps complet, d'Adjoint technique territorial,

- De modifier comme suit le tableau des emplois :

Envoyé en préfecture le 19/09/2025
Reçu en préfecture le 19/09/2025
Publié le
ID : 095-219500584-20250918-2025_49-DE

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Filières et Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Durée hebdomadaire	Effectif total
ADMINISTRATIVE				
Directeur Général des Services	A	1	TC	1
Attaché Principal	A	1	TC	0
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1	TC	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	TC	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	TC	2
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	1 TNC (28H)	1
Adjoint administratif	C	1	TC	1
TECHNIQUE				
Agent de maîtrise principal	C	1	TC	0
Agent de maîtrise	C	1	TC	1
Adjoint technique	C	8	TC	8
Adjoint technique	C	2	2 TNC (30 H)	0
ANIMATION				
Adjoint d'animation prinicpal de 2ème classe	C	2	TC	2
Adjoint d'animation	C	4	TC	4
	C	1	1 TNC (32H)	1
	C	4	4 TNC (30H)	4
ATSEM				
Atsem principal 1ère classe	C	1	TC	1
Atsem principal 2ème classe	C	3	TC	3
POLICE MUNICIPALE				
Gardien-Brigadier de Police Municipale	C	1	TC	1
Brigadier Chef Principal	C	1	TC	1
Sous-Total		37		33

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS

Filières et Grades	Catégorie	Effectifs budgétaires	Durée hebdomadire	Effectif actuel
ADMINISTRATIVE				
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	TC	0
Dispositif Parcours Emploi Compétences	C	1	TC	0
TECHNIQUE				
Adjoint technique (2 saisonniers)	C	4	TC	2
Dispositif Parcours Emploi Compétences	C	1	TC	0
ANIMATION				
Adjoint d'animation (2 Saisonniers)	C	3	TC	0
	C	2	TNC (30H)	2
	C	5	TNC (20H)	2
Sous-Total		17		6
Total		54		39

PRÉCISE :

- Que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

ADOPTÉ : à l'unanimité

Fait à Bernes sur Oise, le 18/09/2025
Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,
Olivier ANTY

Le secrétaire de séance
Nicolas TAGUAY

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible par le biais du site www.telerecours.fr et ce en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.